

CHARENTE-MARITIME

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
de la JEUNESSE et des SPORTS

5, place des Cordeliers  
Cité Administrative "DUPERRE"  
17026 LA ROCHELLE Cedex 1  
Tél: 46 35 25 30

RECEPISSE CONCERNANT LES LOCAUX D'ACCUEIL

VALANT AUTORISATION

---

<u>CENTRE D'ACCUEIL</u>	Dénomination: CV DU CE DE LA RATP
017-333-088	Adresse : Route de Suzac La Grande Forêt
	Cp, ville : 17110 ST GEORGES DE DIDONNE
	Téléphone : 46 05 08 12
<u>GESTIONNAIRE</u>	Nom : CERATP DE BAGNOLET
	Adresse : 68, avenue Gambetta BP 119
	Cp, ville : 93172 BAGNOLET CEDEX
	Téléphone : 48 18 93 00 / FAX:48 18 94

---

Date de déclaration de première ouverture : 02/07/69  
Date d'autorisation municipale d'ouverture: 16/04/93  
Date du dernier avis de la commission de sécurité: 14/03/95

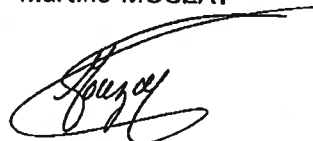
CAPACITE MAXIMALE AUTORISEE POUR L'ACCUEIL DES MINEURS: 160 Personnes

NB: Le gestionnaire devra contacter en temps utile les services de secours et d'incendie pour obtenir le renouvellement de l'avis de sécurité.  
Toute modification concernant le bâtiment doit être portée à la connaissance de la direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et rend caduque la présente autorisation.

OBSERVATIONS

Récépissé délivré le 12/02/97

Le Directeur Départemental de  
la Jeunesse et des Sports  
P.O. Le Directeur Départemental  
L'inspecteur  
Martine MOUZAT



CHARENTE-MARITIME

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
de la JEUNESSE et des SPORTS

5, place des Cordeliers  
Cité Administrative "DUPERRE"  
17026 LA ROCHELLE Cedex 1  
Tél: 46 35 25 30

RECEPISSE CONCERNANT LES LOCAUX D'ACCUEIL

VALANT AUTORISATION

<u>CENTRE D'ACCUEIL</u>	Dénomination: CV DU CE DE LA RATP
N° 017-333-088	Adresse : Route de Suzac La Grande Forêt
	Cp, ville : 17110 ST GEORGES DE DIDONNE
	Téléphone : 46 05 08 12
<u>GESTIONNAIRE</u>	Nom : CERATP DE BAGNOLET
	Adresse : 68, avenue Gambetta BP 119
	Cp, ville : 93172 BAGNOLET
	Téléphone : 48 18 93 36

Date de déclaration de première ouverture : 02/07/69  
Date d'autorisation municipale d'ouverture: 18/02/68  
Date du dernier avis de la commission de sécurité: 14/03/95

CAPACITE MAXIMALE AUTORISEE POUR L'ACCUEIL DES MINEURS: 190 Personnes

NB: Le gestionnaire devra contacter en temps utile les services de secours et d'incendie pour obtenir le renouvellement de l'avis de sécurité. Toute modification concernant le bâtiment doit être portée à la connaissance de la direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et rend caduque la présente autorisation.

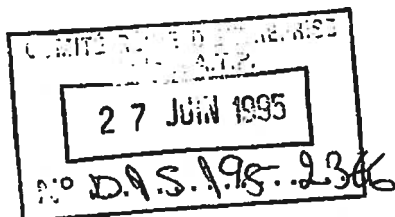
OBSERVATIONS

CANTON 25

Récépissé délivré le 21/06/95

Le Directeur Départemental de  
la Jeunesse et des Sports

UNITÉ D'ADMINISTRATION  
B. TAILLANDIER



CHARENTE-MARITIME

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
de la JEUNESSE et des SPORTS

5, place des Cordeliers  
Cité Administrative "DUPERRE"  
17026 LA ROCHELLE Cedex 1  
Tél: 46 41 56 44

46 35 25 30

makim

C.S. 14/3/94

RECEPISSE CONCERNANT LES LOCAUX D'ACCUEIL

VALANT AUTORISATION

<u>CENTRE D'ACCUEIL</u>	Dénomination: CV DU CE DE LA RATP
N° 017-333-088	Adresse : Route de Suzac La Grande Forêt
	Cp, ville : 17110 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
	Téléphone : 46 05 08 12
<u>GESTIONNAIRE</u>	Nom : CERATP
	Adresse : 18, rue de Naples
	Cp, ville : 75008 PARIS
	Téléphone : 40 06 77 52

Date de déclaration de première ouverture : 02/07/69  
Date d'autorisation municipale d'ouverture: 18/02/68  
Date du dernier avis de la commission de sécurité: 18/02/92

CAPACITE MAXIMALE AUTORISEE POUR L'ACCUEIL DES MINEURS: 135 Personnes

NB: Le gestionnaire devra contacter en temps utile les services de secours et d'incendie pour obtenir le renouvellement de l'avis de sécurité. Toute modification concernant le bâtiment doit être portée à la connaissance de la direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et rend caduque la présente autorisation.

OBSERVATIONS

CANTON 25

Récépissé délivré le 06/05/94

Le Directeur Départemental de  
la Jeunesse et des Sports

P.O. Le Directeur Départemental  
L'inspecteur  
Martine MOUZAT

